

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31046**

Intitulé

Manager de ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole internationale de management de Paris (EIMP) Directrice générale

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315m Ressources humaines, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier visé par cette certification est celui d'un/e responsable de process ressources humaines en charge du pilotage de projets innovants et complexes. Les activités visées sont les suivantes:

- Etablissement d'un diagnostic RH
- Propositions de solutions RH innovantes
- Pilotage de process visant le développement des ressources humaines
Capacités attestées
- Analyser des enjeux de développement de l'entreprise.
- Conduire des entretiens avec plusieurs acteurs de l'entreprise : le dirigeant, le DRH le cas échéant, l'encadrement, les futurs bénéficiaires.
- Produire un état des lieux aboutissant à un diagnostic.
- Proposer et justifier une solution pertinente au regard d'un problème RH identifié.
- Etablir des critères de choix.
- Identifier les potentialités d'innovation et les risques induits.
- Formaliser et valider avec les décideurs les buts et objectifs de l'ensemble du futur projet.
- Construire l'ingénierie d'ensemble du futur dispositif.
- Prévoir les outils d'évaluation et de suivi.
- Recueillir les informations sur les projets de développement de l'entreprise et les valider
- Concevoir des process RH et élaborer leurs cahiers des charges
- Définir les objectifs à atteindre et les valider
- Evaluer et suivre le degré d'efficacité des process RH
- Manager des équipes et coordonner les travaux

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités sont concernés

Manager ressources humaines, responsable ressources humaines, pilote RH, chef/fe de projet, consultant/e RH

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 3 blocs de compétences dont l'avaluation des compétences professionnelles s'établit au travers de :

- La réalisation d'un diagnostic RH
- Propositions de solutions RH innovantes
- Pilotage de process RH

Cette certification est acquise selon 3 modalités : parcours complet de formation en alternance, obtention des attestations de compétences pour chacun des 3 blocs, VAE

Elle est acquise dès l'acquisition et la preuve que les compétences signalées dans chacun des 3 blocs sont prouvées.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31046 - Réalisation d'un diagnostic RH	Compétences évaluées : Apport de preuves démontrant la maîtrise de la compétence suivante : Maîtriser toutes les étapes d'élaboration d'un diagnostic. Modalités d'évaluation et de certification : Présentation écrite et orale d'une expérience professionnelle complétée éventuellement d'études de cas et de mises en situation Délivrance d'une attestation de compétences délivrée par l'EIMP pour le 1er bloc.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31046 - Propositions de solutions innovantes RH	<p>Compétences évaluées : Apport de preuves démontrant la maîtrise des compétences suivantes : Etablir une liste d'indicateurs permettant de choisir une solution innovante en tenant compte de son opportunité et sa faisabilité. Etablir un cahier des charges d'un dispositif RH</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Présentation écrite et orale d'une expérience professionnelle complétée éventuellement d'études de cas et de mises en situation</p> <p>Délivrance d'une attestation de compétences délivrée par l'EIMP pour le 2ème bloc.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31046 - Pilotage de process RH	<p>Compétences évaluées : Apport de preuves démontrant la maîtrise de la compétence suivante : Maîtriser l'ensemble de la méthodologie de pilotage d'un process dans le domaine des RH</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Présentation écrite et orale d'une expérience professionnelle complétée éventuellement d'études de cas et de mises en situation</p> <p>Délivrance d'une attestation de compétences délivrée par l'EIMP pour le 3ème bloc</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Quelles que soient les voies d'accès (VAE comprise), la composition du jury reste identique. il est composé de 5 personnes, dont : - 4 représentants/tes du monde professionnel - 1 responsable de l'organisme certificateur
En contrat d'apprentissage	X	Quelles que soient les voies d'accès (VAE comprise), la composition du jury reste identique. il est composé de 5 personnes, dont : - 4 représentants/tes du monde professionnel - 1 responsable de l'organisme certificateur
Après un parcours de formation continue	X	Quelles que soient les voies d'accès (VAE comprise), la composition du jury reste identique. il est composé de 5 personnes, dont : - 4 représentants/tes du monde professionnel - 1 responsable de l'organisme certificateur
En contrat de professionnalisation	X	Quelles que soient les voies d'accès (VAE comprise), la composition du jury reste identique. il est composé de 5 personnes, dont : - 4 représentants/tes du monde professionnel - 1 responsable de l'organisme certificateur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Quelles que soient les voies d'accès (VAE comprise), la composition du jury reste identique. il est composé de 5 personnes, dont : - 4 représentants/tes du monde professionnel (50% employeurs/euses - 50% salariés/es) - 1 responsable de l'organisme certificateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de ressources humaines" avec effet du 02 novembre 2015, jusqu'au 21 juillet 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

27 personnes ont obtenu la certification depuis 2016 (3 promotions)

Autres sources d'information :

direction de l'EIMP

responsable pédagogique

[site internet de l'EIMP](#)

Lieu(x) de certification :

EIMP

96 rue Orfila

75020 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EIMP - 96 rue Orfila - 75020 Paris

ECOFAC BUSINESS SCHOOL - 1, impasse des Tourmalines - 44300 NANTES

Historique de la certification :

27 personnes ont obtenu la certification depuis 2016 (3 promotions)